

**ASBESTOS**

**Société Asbestos Limitée**

**Rapport annuel 1982**

HOWARD ROSS LIBRARY  
OF MANAGEMENT  
MAY 31 1983  
MCGILL UNIVERSITY



# Société Asbestos Limitée

(Constituée en vertu des lois du Canada le 6 octobre 1925)

## Administrateurs

P.-E. AUGER, Ing., Ph. D. <sup>(1)</sup> <sup>(3)</sup>  
Géologue-conseil  
Québec

V. BOUFFARD  
Employé de la société  
Thetford-Mines (Québec)

B. CARTIER <sup>(2)</sup>  
Secrétaire et directeur administratif  
Société nationale de l'amiante  
Thetford-Mines

M. DORAIS <sup>(3)</sup>  
Président et chef de la direction  
Thetford-Mines

R. A. DUGRÉ <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup>  
Directeur-général  
École de technologie supérieure  
Montréal

G. A. McCAMMON <sup>(3)</sup>  
Premier vice-président,  
finances et administration  
Thetford-Mines

D. PERLSTEIN <sup>(2)</sup> <sup>(3)</sup>  
Président, directeur-général  
Société nationale de l'amiante  
Sherbrooke

C. TREMBLAY <sup>(1)</sup>  
Vice-président, finance et  
planification  
Société nationale de l'amiante  
Sherbrooke

## Membres de la direction

D. PERLSTEIN  
Président du conseil

M. DORAIS  
Président et chef de la direction

G. A. McCAMMON  
Premier vice-président,  
finance et administration

W. B. R. CALLAN  
Vice-président à  
l'exploitation

J.-M. LEBLOND  
Vice-président,  
ventes et marketing

D. POUTIATINE  
Vice-président, ventes

G. DOSTIE  
Directeur des  
ressources humaines

A. DULUDE  
Secrétaire et directeur  
des affaires juridiques

## Siège social

835, rue Mooney  
Thetford-Mines (Québec)  
Canada G6G 5S1

## Filiales

ANCHOR HOLDINGS LIMITED  
(Constituée en vertu des lois  
des Îles Bahamas le 25 janvier 1962)

ASBESTOS CORPORATION GmbH  
(Constituée en vertu des lois  
de la République Fédérale de  
l'Allemagne le 4 juillet 1970)

## Agents de transfert et registraire

Compagnie Trust Royal  
Montréal, Toronto et Calgary

## Vérificateurs

Maheu Noiseux  
Montréal

(1) — Membre du comité des finances  
et de vérification

(2) — Membre du comité de rémunération

(3) — Membre du comité de retraite



## Rapport aux actionnaires

En 1982, la récession économique mondiale s'est poursuivie et tous les pays en ont été affectés à des degrés différents. L'économie des pays industrialisés a marqué le pas et pour les pays en voie de développement et du Comecon, les devises font défaut. Ainsi 1982 a vu se créer des problèmes d'endettement sérieux au Mexique, en Pologne, en Roumanie, au Nigéria, en Argentine et au Brésil, à un point tel que le système bancaire international a été secoué dans sa base même. Malgré certains signes d'encouragement à l'horizon, nous ne prévoyons pas que l'année 1983 sera meilleure. Le mieux que nous puissions espérer est que cette période ne soit pas pire que celle de 1982. Parmi les aspects positifs à souligner, notons que vers la fin de 1982, les taux d'intérêt ont été réduits, que l'inflation aux États-Unis et au Canada semble à la baisse. A l'échelle mondiale, il s'ensuit que toutes les industries doivent subir une demande à la baisse et doivent s'ajuster à des productions inférieures de 40% à 50% à celles des meilleures années, de 1970 à 1980. L'industrie canadienne de l'amiante, qui exporte 95% de sa production, est fortement touchée par cette situation. Depuis 1981, non seulement les prix n'ont pas été majorés, mais on note au cours de 1982 une détérioration sensible de ces derniers. La diminution des prix durant l'année 1982 a été d'environ 10% par rapport aux prix nets de 1981. Pendant cette période, les coûts de production ont augmenté d'environ 9%, ceci étant principalement dû aux coûts de la main-d'oeuvre et à ceux de l'énergie. Un autre facteur important a été la diminution des ventes canadiennes aux pays importateurs, diminution qui s'établit à près de 18% comparativement à l'année 1981. Il y a aussi lieu de mentionner que

notre dollar, quoique plus ou moins stable par rapport au dollar américain, a connu une hausse considérable comparativement à d'autres devises telles le franc français et la livre anglaise. L'effet immédiat de cette hausse de notre dollar a été d'augmenter le coût d'achat de nos fibres dans ces pays sans pour autant nous apporter des revenus additionnels en dollars canadiens. Il ne faudrait pas passer sous silence la concurrence sur les marchés internationaux de pays producteurs tels l'U.R.S.S., le Zimbabwe, le Swaziland, l'Afrique du Sud et le Brésil qui pratiquent souvent des prix de 20% à 30% inférieurs à nos prix nets.

Face à cette conjoncture, des mesures énergiques de réduction des coûts ont été prises. Le siège social de la Société a été transféré et intégré à Thetford-Mines. La stratégie de notre défense concernant les litiges concernant la santé aux U.S.A. a été revue. A la suite d'une étude des marchés, un de nos moulins, British Canadian II, a été fermé pour une période indéterminée. Les travaux de développement ont été soit arrêtés, soit ralentis pour s'ajuster aux besoins de la production. Le personnel administratif a été réduit substantiellement. Le personnel-cadre de supervision et de production a été rajusté pour refléter nos nouveaux taux de production et aussi augmenter notre productivité. En 1983, ce programme se poursuivra pour que votre Société puisse à moyen et long termes demeurer viable. Les mêmes efforts d'économie ont été faits tant à Thetford-Mines qu'à Asbestos Hill et à notre filiale de Nordenham en République fédérale allemande. Des mesures ont également été prises pour réduire les inventaires.

Nos installations ont opéré durant 30 semaines à Thetford-Mines, 18 à Asbestos Hill et 33 à

Nordenham. Seules les dépenses essentielles en capital ont été encourues.

L'industrie de l'amiante a traversé en 1982 une des pires années de son histoire et, malheureusement, les résultats de votre Société reflètent cet état de choses, en dépit des efforts déployés.

### Ventes et marchés

Les ventes totales de 1982 se sont élevées à 104 578 000 \$, soit une diminution de 14,9% par rapport aux 122 952 000 \$ réalisés en 1981.

Tel que mentionné précédemment, le marché global de 1982 a subi une baisse d'environ 18%. Cependant, notre part du marché s'est maintenue et même améliorée légèrement.

Les ventes aux États-Unis, au Moyen-Orient, en Amérique Latine, en Afrique et en Asie ont diminué en 1982, alors que les ventes en Europe de l'Ouest ont augmenté. Le secteur de la construction, qui est de loin le principal utilisateur de fibres d'amiante, a connu en 1982 un recul marqué dû à la mauvaise conjoncture économique accompagnée de taux d'intérêt élevés et de la faiblesse de la demande dans le domaine du bâtiment. Les autres industries utilisant des fibres d'amiante telles que l'industrie des freins, du textile, du recouvrement de planchers, etc. ont connu le même sort.

La Société Asbestos Limitée est traditionnellement reconnue pour la qualité de ses fibres pour amiante-ciment. Il faut souligner que le marché des tuyaux d'amiante-ciment, étant intimement lié aux politiques gouvernementales des pays acheteurs, a été très affecté par



la crise économique en 1982. Normalement, ce marché utilise des fibres du groupe 4, d'où le surplus sur les marchés mondiaux et le déséquilibre de nos inventaires.

Malgré une campagne anti-amiante qui ne semble pas vouloir se résorber, nous jugeons que l'impact sur les marchés est négligeable en ce moment. Quant aux substituts qui commencent à faire leur apparition, ils ne semblent pas représenter pour l'industrie de l'amiante-ciment un danger pouvant affecter ses ventes dans l'immédiat.

Les stocks de fibres en inventaire sont toujours à un niveau excessif chez la plupart des producteurs d'amiante malgré les arrêts fréquents de production dans les mines. Il est à noter, cependant, que les inventaires de fibres chez les consommateurs sont relativement bas et, par conséquent, une reprise de l'économie au cours de 1983 pourrait entraîner un redressement rapide de la demande.

La concurrence des prix sur les marchés mondiaux étant forte, l'augmentation des prix que nous proposons pour 1983 ne couvrira même pas celle des coûts des deux dernières années.

La centralisation de nos services de ventes à Thetford-Mines permettra de minimiser nos coûts de ventes et d'assurer un meilleur service à notre clientèle.

Nous croyons toujours que l'avenir de l'amiante se trouve dans les pays en voie de développement. Lorsque ces pays auront amélioré leur situation financière, nous devrions assister à une remontée substantielle des ventes de fibres d'amiante.

## Résultats financiers

En 1982, la Société a subi une perte de 14 896 000 \$ (5,25 \$ par action), comparée à celle de 1 372 000 \$ (0,48 \$ par action) en 1981. Les revenus en 1982 ont été de 104 578 000 \$ comparativement à 122 952 000 \$ en 1981. Cette différence de 18 374 000 \$ (14,9%) résulte principalement d'un affaissement du volume des ventes et des prix.

Les frais d'exploitation ont été de 121 387 000 \$, comparativement à 122 024 000 \$ en 1981. Certains coûts ont diminué en raison du ralentissement de la production et des économies réalisées dans différents secteurs. D'autre part, ces économies ont été annulées par l'inflation au niveau des salaires, des fournitures ainsi que par le coût des indemnités de cessation d'emploi et d'autres dépenses que nous avons dû encourir en 1982 afin de réaliser des économies matérielles au cours de l'exercice 1983 et des exercices subséquents.

Les frais d'intérêt, les revenus divers et les gains sur change de 2 592 000 \$ représentent 2 782 000 \$ de moins que le montant total de 5 374 000 \$ enregistré aux livres en 1981. Cette diminution s'explique essentiellement par une réduction des gains sur change. Les frais d'intérêt ont été de 12 452 000 \$ en 1982, comparativement à 12 779 000 \$ en 1981. L'impôt sur le revenu recouvrable est de 11 773 000 \$ en 1982.

## Situation financière

En 1982, les fonds absorbés par l'exploitation ont été de 17 449 000 \$, comparativement à 2 925 000 \$ générés en 1981. Les dépenses d'immobilisations et de mise en valeur de mines ont totalisé 3 739 000 \$, et la dette à long terme a été réduite

de 2 586 000 \$. Le fonds de roulement a diminué de 28 542 000 \$ pour s'établir à 35 041 000 \$ (12,35 \$ par action).

À la clôture de l'exercice, la dette à court terme s'élevait à 74 001 000 \$ et la dette à long terme, incluant la tranche à moins d'un an, était de 18 433 000 \$.

Les stocks d'amiante et de fibre non classée sont passés de 84 490 000 \$ à 68 806 000 \$, soit une réduction de 15 684 000 \$. Durant le dernier trimestre de 1982, la valeur des stocks de fibre non classée a été réduite de 4 500 000 \$, par suite de la baisse des prix en 1982.

## Réserves de minerai

À la clôture de l'exercice, les réserves prouvées de minerai étaient réparties comme suit:

	1982	1981
	(en milliers de tonnes métriques)	
Mine King-Beaver	76 798	78 676
Mine British Canadian	61 361	63 247
Mine Normandie	33 910	33 910
Mine Asbestos Hill	13 238	13 238
Propriétés hors chantier	16 257	16 257
Total	201 564	205 328

Environ 3,8 millions de tonnes métriques de minerai ont été extraites à Thetford-Mines en 1982. Aucun minerai ne fut extrait à la mine d'Asbestos Hill.

Outre les réserves prouvées, les réserves probables et possibles sont d'environ 221 millions de tonnes métriques.



## Exploitation

Les statistiques d'exploitation des deux dernières années sont les suivantes:

	<u>1982</u>	<u>1981</u>
	(en tonnes métriques)	
<b>Thetford-Mines</b>		
Roche extraite	12 484 000	15 622 000
Minerai broyé	4 137 000	4 878 000
Amiante obtenu	99 500	113 500
<b>Asbestos Hill-Nordenham</b>		
Roche extraite	—	1 322 000
Minerai broyé	450 000	403 000
Fibre non classée produite	80 500	86 700
Amiante obtenu	37 100	41 700

La diminution du volume des ventes et la nécessité de réduire les stocks ont entraîné un ralentissement des activités minières dans l'ensemble de la Société.

Les complexes de Thetford-Mines ont été en opération durant 30 semaines en 1982. La semaine de travail a été maintenue à 5 jours, à raison de trois quarts par jour.

L'usine de traitement d'Asbestos Hill a été en opération durant 18 semaines en 1982 à même la réserve de minerai.

L'usine de traitement de Nordenham a opéré avec deux équipes, cinq jours par semaine, et a subi des fermetures périodiques.

Des efforts considérables ont été déployés dans tous les services afin de minimiser les coûts.

La Société rencontre ou est en-dessous des diverses normes gouvernementales ayant trait à la protection de l'environnement, et continue ses améliorations touchant la santé et la sécurité au travail.

## Ressources humaines

Les effectifs totaux de la Société au 31 décembre 1981 se

chiffraient à 1843 personnes. Au 31 décembre 1982, ce chiffre était de 1424, soit une diminution de 419 personnes, représentant une coupure de 22,7% dans les effectifs. Cette réduction a été rendue nécessaire par la diminution de notre production et par le souci d'augmenter notre productivité.

En 1982, trente-quatre personnes ont pris leur pré-retraite suivant les normes des régimes de retraite.

Un programme de pré-retraite, valable jusqu'au 31 mars 1983, a été offert aux employés âgés de 60 à 65 ans. Il se reflétera sur les effectifs de l'année 1983. À la fin de janvier 1983, cent soixante personnes s'étaient prévaluées de ce programme.

La fermeture du bureau de Montréal et son transfert à Thetford-Mines se sont terminés en octobre 1982.

Nous tenons à souligner l'effort, la coopération et la compréhension de tout notre personnel, autant celui qui nous a quittés que celui qui est demeuré avec nous, de même que la bonne volonté que ces personnes ont manifestée durant la période de réorganisation. Tous ont compris que ce n'est qu'à ce prix que votre Société survivra.

## Généralités

La Société n'a pas déclaré de dividende en raison des difficultés rencontrées en 1982.

Malgré les années difficiles que nous traversons, la Société Asbestos Limitée garde toujours sa confiance dans l'avenir. Nul doute que lorsque l'économie aura repris un rythme normal, votre Société verra ses installations de nouveau fonctionner à meilleur rendement et de façon rentable. Toutes les

décisions et les orientations que prend la Société sont dirigées dans ce sens.

Le président du conseil  
**D. Perlstein**

Le président et chef de la direction  
**M. Dorais**

Thetford-Mines (Québec)  
Le 5 mai 1983



# Société Asbestos Limitée et filiales

(Constituée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes)

## Bilan consolidé

### ACTIF

31 décembre

	<u>1982</u>	<u>1981</u>
<b>Actif à court terme:</b>		
Encaisse	\$ 2 072 894	\$ 1 870 466
Débiteurs et effets à recevoir (note 2)	32 976 396	35 381 878
Impôts recouvrables	1 023 912	2 470 732
Stocks (notes 2 et 3)	92 345 189	107 887 108
Taxes, assurances et autres frais payés d'avance	1 318 025	5 336 417
	<u>129 736 416</u>	<u>152 946 601</u>
<b>Immobilisations, au coût moins amortissement et épuisement (notes 4 et 5)</b>	<b>115 920 876</b>	<b>121 069 725</b>
<b>Frais non amortis d'exploration et de mise en valeur (note 5)</b>	<b>27 693 780</b>	<b>27 959 674</b>
<b>Autres éléments d'actif</b>	<b>639 594</b>	<b>705 855</b>
	<u><b>\$273 990 666</b></u>	<u><b>\$302 681 855</b></u>

### PASSIF

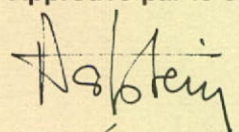
#### Passif à court terme:

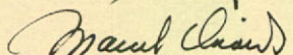
Dette bancaire (note 2)	\$ 74 001 048	\$ 68 390 020
Créditeurs et frais courus	17 319 527	15 888 385
À payer à une société affiliée	98 307	25 999
Impôts sur le revenu et autres impôts et taxes	—	200 250
Tranche de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	3 276 305	4 858 525
	<u>94 695 187</u>	<u>89 363 179</u>
<b>Dette à long terme (note 6)</b>	<b>15 846 700</b>	<b>18 433 183</b>
<b>Impôts sur le revenu reportés</b>	<b>23 286 227</b>	<b>39 826 875</b>

#### Avoir des actionnaires:

Capital-actions —		
Actions privilégiées —		
Autorisées et non émises —		
nombre illimité d'actions sans valeur nominale, émissibles par séries		
Actions ordinaires —		
Autorisées — nombre illimité d'actions sans valeur nominale		
Émises: 2 837 002 actions	33 311 682	33 311 682
Bénéfices non répartis (note 7)	106 850 870	121 746 936
	<u>140 162 552</u>	<u>155 058 618</u>
<b>Éventualité (note 9)</b>		
	<u><b>\$273 990 666</b></u>	<u><b>\$302 681 855</b></u>

#### Approuvé par le conseil d'administration:

 , administrateur

 , administrateur



**Résultats et  
bénéfices  
non répartis  
consolidés**

	Exercice terminé le 31 décembre	
	1982	1981
Ventes	\$104 578 006	\$122 951 763
Coût des marchandises vendues, frais de vente, frais généraux et d'administration	<u>121 386 635</u>	<u>122 024 229</u>
Bénéfice (perte) d'exploitation, avant prise en compte des postes ci-dessous	(16 808 629)	927 534
Intérêts et autres revenus	940 831	1 004 527
Gain sur change	<u>1 651 149</u>	<u>4 369 715</u>
	(14 216 649)	6 301 776
Frais d'intérêt —		
Sur la dette à long terme	2 152 066	2 732 100
Sur la dette à court terme	<u>10 300 351</u>	<u>10 047 090</u>
	<u>12 452 417</u>	<u>12 779 190</u>
Perte avant impôts sur le revenu	(26 669 066)	(6 477 414)
Impôts sur le revenu (note 8)	<u>(11 773 000)</u>	<u>(5 105 000)</u>
Perte nette (par action: 1982 — \$5,25; 1981 — \$0,48)	(14 896 066)	(1 372 414)
Bénéfices non répartis au 1 <sup>er</sup> janvier	<u>121 746 936</u>	<u>123 119 350</u>
Bénéfices non répartis au 31 décembre	<u>\$106 850 870</u>	<u>\$121 746 936</u>

**Évolution  
de la situation  
financière  
consolidée**

	Exercice terminé le 31 décembre	
	1982	1981
<b>Provenance des fonds:</b>		
Augmentation de la dette à long terme	\$ —	\$ 1 786 120
<b>Utilisation des fonds:</b>		
Perte nette	14 896 066	1 372 414
Postes ne comportant aucun mouvement de fonds:		
Amortissement et épuisement (note 5)	(9 220 099)	(10 083 765)
Impôts sur le revenu reportés	<u>11 773 000</u>	<u>5 786 125</u>
Fonds absorbés par (provenant de) l'exploitation	17 448 967	(2 925 226)
Acquisition d'immobilisations et frais de mise en valeur	3 739 095	2 930 933
Tranche de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 6)	2 586 483	4 111 402
Reclassification d'impôts sur le revenu reportés	<u>4 767 648</u>	<u>—</u>
	<u>28 542 193</u>	<u>4 117 109</u>
Diminution du fonds de roulement	28 542 193	2 330 989
Fonds de roulement au 1 <sup>er</sup> janvier	<u>63 583 422</u>	<u>65 914 411</u>
Fonds de roulement au 31 décembre	<u>\$ 35 041 229</u>	<u>\$ 63 583 422</u>



# Société Asbestos Limitée et filiales

## Notes complémentaires 31 décembre 1982

### 1. PRINCIPALES PRATIQUES COMPTABLES

#### Principes de consolidation —

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales, qui sont toutes en propriété exclusive. Les postes et les opérations intersociétés sont tous éliminés lors de la consolidation.

#### Conversion des monnaies étrangères —

Les comptes de l'actif et du passif qui ne sont pas en monnaie canadienne sont convertis en dollars canadiens aux taux de change de fin d'exercice, à l'exception de certains stocks, des immobilisations (et l'amortissement qui s'y rattache) et de la dette à long terme, qui sont convertis aux taux en cours aux dates de production, d'acquisition ou d'emprunt. Les comptes de revenus et de charges, à l'exception de certains stocks et de l'amortissement, sont convertis aux taux moyens en cours durant l'exercice.

#### Stocks —

L'amiante et la fibre non classée sont inscrits au moindre du coût ou de la valeur nette estimée de réalisation; les fournitures sont comptabilisées au coût.

#### Immobilisations —

Les immobilisations, y compris les frais de mise en valeur, sont indiquées au coût moins l'amortissement et l'épuisement correspondants. Les provisions pour épuisement de terrains miniers et l'amortissement des frais de mise en valeur sont calculés de manière à radier le coût des éléments d'actif selon la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation du minerai récupérable, conformément aux estimations de la direction de la Société. La provision pour amortissement des installations, y compris les installations louées en vertu de contrats de location-acquisition, des routes et des constructions maritimes est calculée selon la méthode de l'amortissement constant sur une période équivalant à la durée prévue d'utilisation de l'actif ou à celle du gisement en cause, selon la plus courte des deux.

#### Impôts sur le revenu —

Les impôts sur le revenu sont inscrits aux états financiers d'après la méthode du report d'impôts. Les impôts sur le revenu reportés sont principalement attribuables à l'excédent de l'allocation du coût en capital et des frais de développement réclamés pour fins fiscales sur les montants inscrits aux états financiers. Les avantages fiscaux relatifs aux pertes fiscales ne sont reflétés dans les résultats de l'exercice que lorsque l'on a la quasi-certitude de les réaliser.

### 2. DETTE BANCAIRE

Les comptes des débiteurs et les stocks de fibres de la filiale allemande de la Société ont été donnés en nantissement de la dette bancaire de 5 900 000 DM (\$3 069 200).

### 3. STOCKS

	1982	1981
Amiante	\$ 37 857 896	\$ 48 401 337
Fibre d'amiante non classée	30 948 237	36 088 872
Fournitures	23 539 056	23 396 899
	<u>\$ 92 345 189</u>	<u>\$107 887 108</u>

### 4. IMMOBILISATIONS

	1982	1981
Thetford-Mines (Québec) —		
Terrains miniers et autres	\$ 10 089 260	\$ 10 089 260
Moins: épuisement cumulé	7 994 565	7 950 815
	<u>2 094 695</u>	<u>2 138 445</u>
Installations	111 220 571*	107 271 969
Moins: amortissement cumulé	59 811 499	55 169 167
	<u>51 409 072</u>	<u>52 102 802</u>
	<u>53 503 767</u>	<u>54 241 247</u>
Ungava (Québec) —		
Baux miniers et frais d'exploration	13 717 000	13 717 000
Moins: épuisement cumulé	5 127 542	5 127 542
	<u>8 589 458</u>	<u>8 589 458</u>
Installations, routes et structures maritimes	81 969 113	82 644 758
Moins: amortissement cumulé	38 900 893	36 383 001
	<u>43 068 220</u>	<u>46 261 757</u>
Moins: crédit provenant de l'échange d'actions ordinaires contre des baux miniers	2 088 699	2 088 699
	<u>49 568 979</u>	<u>52 762 516</u>
Nordenham (Allemagne fédérale) —		
Installations et structures maritimes	26 129 115	25 992 229
Moins: amortissement cumulé	13 863 978	12 463 978
	<u>12 265 137</u>	<u>13 528 251</u>
Terrain	582 993	537 711
	<u>12 848 130</u>	<u>14 065 962</u>
	<u>\$115 920 876</u>	<u>\$121 069 725</u>

\*Dont \$4 700 860 de matériel loué en vertu de contrats de location-acquisition (1981 — \$4 697 074). L'amortissement cumulé s'élève à \$1 320 367 (1981 — \$654 668).

### 5. AMORTISSEMENT ET ÉPUISEMENT

	1982	1981
Amortissement	\$ 8 882 421	\$ 9 112 474
Épuisement	43 750	623 684
Amortissement des frais d'exploration et de mise en valeur	293 928	347 607
	<u>\$ 9 220 099</u>	<u>\$ 10 083 765</u>



## 6. DETTE À LONG TERME

	<u>1982</u>	<u>1981</u>
Débetures à fonds d'amortissement, 9¾%, série A, échéant le 15 juillet 1990. Les exigences annuelles du fonds d'amortissement sont de \$1 000 000	<b>\$ 11 000 000</b>	\$ 11 965 000
Emprunts bancaires garantis en vertu de conventions de crédit pour un montant de 13 200 000 DM de l'Allemagne fédérale payables annuellement à raison de 3 300 000 DM jusqu'en 1986, à un taux d'intérêt de 10,25%	<b>4 107 342*</b>	5 173 068
Obligation découlant de contrats de location-acquisition payable annuellement jusqu'en 1987 à raison de \$882 176 y compris les intérêts calculés à un taux de 10,45%	<b>3 325 841</b>	3 829 953
Solde d'une cotisation spéciale de la Commission de la santé et de la sécurité du travail payable annuellement jusqu'en 1982 à un taux d'intérêt de 8%	<u>—</u>	1 576 564
	<b>18 433 183</b>	<u>22 544 585</u>
Moins: tranche échéant au cours du prochain exercice, soit \$3 276 305 (1981 — \$4 858 525) après conversion au taux de change de fin d'exercice de la tranche de la dette composée de deutsche marks	<u>2 586 483</u>	4 111 402
	<b>\$ 15 846 700</b>	<u>\$ 18 433 183</u>

\*L'équivalent en dollars canadiens est établi aux taux de change en cours aux dates d'emprunt. Converti au taux de change en cours au 31 décembre 1982, l'équivalent de cette dette en dollars canadiens, après déduction du versement échéant en 1983, serait augmenté de \$2 069 476 (1981 — \$2 879 422).

## 7. RESTRICTIONS SUR LES DIVIDENDES

Conformément à certaines dispositions du contrat de fiducie relatif aux débetures à fonds d'amortissement, 9¾%, une tranche de \$34 564 513 des bénéfices non répartis de \$106 850 870 au 31 décembre 1982 ne peut être affectée au paiement de dividendes en espèces sur les actions ordinaires.

## 8. IMPÔTS SUR LE REVENU

Du montant total de la perte consolidée, avant impôts sur le revenu, apparaissant à l'état des résultats, \$21 714 000 provient des opérations canadiennes; les avantages fiscaux éventuels attribuables au report de cette perte sur les bénéfices

anticipés au Canada ont été reflétés dans les résultats de l'exercice.

Au 31 décembre 1982, la filiale allemande a accumulé des pertes fiscales d'environ 21 000 000 DM (soit \$10 924 000 au taux de change en cours à la fin de l'exercice) qu'elle pourra porter en déduction de ses bénéfices éventuels; les avantages fiscaux qui pourront en résulter n'ont pas fait l'objet d'une comptabilisation aux états financiers.

## 9. LITIGES

Des personnes travaillant ou ayant travaillé pour des entreprises utilisatrices d'amiante, alléguant qu'une longue exposition aux fibres d'amiante a porté atteinte à leur santé, ont intenté, aux États-Unis, de nombreuses poursuites à l'encontre de divers fournisseurs de fibres et de produits d'amiante. La Société est l'un des nombreux fournisseurs de fibres d'amiante et fabricants de produits d'amiante cités dans certaines de ces causes. La Société n'admet aucune responsabilité et toutes les causes sont contestées aux États-Unis. Dans l'hypothèse où un jugement défavorable serait rendu contre la Société aux États-Unis, un tel jugement ne pourrait, selon l'avis des experts juridiques consultés, être exécuté contre la Société avant d'avoir été vérifié ou exemplifié par le tribunal compétent siégeant dans la province de Québec. De plus, la responsabilité de la Société qui pourrait éventuellement découler de ces poursuites est en grande partie couverte par ses assurances.

## 10. INFORMATION SECTORIELLE

Secteurs d'activité: Le conseil d'administration a défini que les activités de la Société ne représentent qu'un seul secteur industriel, qui comprend l'extraction, l'usinage et la vente de la fibre d'amiante.

Secteurs géographiques: L'extraction de tout le minerai pour la Société se fait au Canada. Le dégrossissage est entièrement effectué dans quatre usines de dégrossissage, toutes situées au Canada. Des quatre usines de finissage de la Société, trois sont situées au Canada et une seule en République fédérale d'Allemagne. L'usine de finissage d'Allemagne de l'Ouest dépend entièrement des installations canadiennes pour son approvisionnement en fibre non classée. L'exploitation d'Allemagne de l'Ouest ne contribue pas, en soi, d'une façon significative au bénéfice d'exploitation de la Société. À la fin de 1982, l'actif utilisé se chiffrait à \$215 361 329 au Canada (1981 — \$224 843 027) et à \$58 629 337 en République fédérale d'Allemagne (1981 — \$77 838 828). Les expéditions effectuées de l'usine d'Allemagne de l'Ouest ont représenté des ventes de \$48 795 213 en 1982 (1981 — \$41 693 680).

Ventes à l'exportation: Les ventes se répartissent comme suit:

	<u>1982</u>	<u>1981</u>
Canada.....	<b>\$ 377 341</b>	\$ 309 718
États-Unis.....	<b>545 694</b>	3 259 837
Océanie.....	<b>3 140 657</b>	2 540 772
Moyen-Orient.....	<b>12 828 998</b>	21 006 147
Amérique latine.....	<b>6 687 537</b>	9 557 076
Afrique.....	<b>5 956 270</b>	12 423 568
Europe de l'Ouest.....	<b>39 194 208</b>	32 168 543
Asie.....	<b>24 303 283</b>	30 237 059
Comecon.....	<b>11 544 018</b>	11 449 043
	<b>\$104 578 006</b>	<u>\$122 951 763</u>







## Société Asbestos Limitée et filiales

Sommaire des 10 dernières années  
(milliers de dollars  
sauf indication à  
l'effet du contraire)

	1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973
Ventes	<b>\$104 578</b>	\$122 952	\$114 400	\$171 788	\$147 087	\$145 344	\$151 368	\$ 84 834	\$108 475	\$ 66 209
(Perte) bénéfice avant impôts	<b>(26 669)</b>	(6 477)	2 728	22 976	19 046	38 413	40 210	14 334	21 142	1 381
Impôts sur le revenu	<b>(11 773)</b>	(5 105)	200	5 314	3 395	17 392	19 788	6 720	9 635	650
(Perte) bénéfice après impôts et les postes extraordinaires	<b>(14 896)</b>	(1 372)	2 528	17 662	15 651	21 021	20 422	14 239	11 850	1 706
(Perte) bénéfices par action	<b>(5,25)</b>	(\$0,48)	\$0,89	\$6,22	\$5,51	\$7,40	\$7,19	\$5,01	\$4,17	\$0,60
Dividendes par action	—	—	\$1,20	\$2,40	\$2,40	\$1,60	\$1,25	—	—	—
Dividendes versés aux actionnaires	—	—	3 404	6 809	6 809	4 539	3 546	—	—	—
Amortissement et épuisement	<b>8 926</b>	9 736	10 830	10 306	11 718	10 882	9 888	9 037	8 831	7 377
Actif global	<b>273 991</b>	302 682	308 766	271 958	259 334	228 676	220 093	191 680	176 575	166 313
Montant payé aux employés pendant l'exercice	<b>41 657</b>	44 176	57 653	61 276	52 670	48 828	41 231	23 899	31 188	26 422
Nombre d'employés à la fin de l'exercice	<b>1 424</b>	1 843	1 906	2 331	2 389	2 351	2 268	2 113	1 798	2 421
Nombre de détenteurs d'actions ordinaires à la fin de l'exercice	<b>1 554</b>	1 712	1 926	2 092	2 150	2 280	2 640	2 948	3 307	3 549



**ASBESTOS**

**Un apport au  
développement mondial**